

Périgueux, le 14 SEP. 2017

La Présidente,  
Le Président,

Interlocuteurs

SDE 24 : M. Youenn HUON - Tel : 05 53 06 62 02 – Courriel : [y.huon@sde24.fr](mailto:y.huon@sde24.fr)

ADIL 24 : Mme Frédérique FRISON-LEFEVRE- Tel : 05 53 09 89 89 – Courriel : [Adil.24@wanadoo.fr](mailto:Adil.24@wanadoo.fr)

Objet : Précarité énergétique, comprendre pour agir

Madame, monsieur,

**La précarité énergétique est définie dans la loi** comme caractérisant tout ménage ayant « des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires ». En France, **22 % de la population est concernée, plus encore dans notre département rural**. La Loi de Transition énergétique de 2015 donne un objectif : 15 % de réduction de la précarité énergétique d'ici 2020.

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (SDE 24), l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL 24) et le CNFPT s'associent pour vous inviter à une journée d'information animée par le CREAQ, à destination des élus des structures qui accompagnent les publics :

**« Précarité énergétique : comprendre pour agir »**

Le mercredi 25 octobre 2017  
de 9 h 30 à 17 h 00  
Maison des Communes – Marsac sur l'Isle

Vous voudrez bien trouver ci-joint l'ordre du jour de cette journée d'information gratuite. Il vous est proposé de prendre le déjeuner en commun à proximité (15 € environ à votre charge).

Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire à cette journée auprès de M. Sébastien MAGNAC, conseiller formation au CNFPT ([sebastien.magnac@cnfpt.fr](mailto:sebastien.magnac@cnfpt.fr)), jusqu'au 25 septembre 2017.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette démarche et comptant sur votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président du SDE 24,

Philippe DUCENE

La Présidente de l'ADIL 24,

Nicole GERVAISE